



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO

POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 23-27 mars 2020

Vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO

1. La présente note donne un aperçu du cadre de résultats de la FAO, décrit les faits nouveaux pouvant avoir une incidence sur la réalisation du cadre de résultats actuel et à venir, montre la concordance des objectifs stratégiques avec les objectifs de développement durable (ODD) et donne une vue d'ensemble des programmes stratégiques.

Cadre de résultats de la FAO

2. Conformément aux Textes fondamentaux¹, depuis 2010, toutes les activités menées par la FAO sont guidées par un Cadre stratégique établi pour une période de dix à quinze ans et révisé tous les quatre ans. Le Cadre stratégique définit les objectifs stratégiques et les résultantes qui doivent être atteints par les Membres et la communauté internationale avec l'appui de la FAO et qui contribuent à la réalisation des trois objectifs mondiaux des Membres:
 - a. éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
 - b. éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
 - c. gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

¹ Résolution n° 10/2009 de la Conférence (voir le volume II, point F, des Textes fondamentaux).

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

3. Le cadre de résultats de la FAO repose sur un modèle de chaîne de résultats qui relie les objectifs, les résultantes et les produits². Trois niveaux de résultats contribuent aux objectifs mondiaux des Membres:
 - a. Les objectifs stratégiques expriment les résultats escomptés en matière de développement au niveau des pays, des régions et du monde. Ils doivent être réalisés par les Membres sur le long terme grâce aux contributions de la FAO.
 - b. Les résultantes décrivent les changements touchant à l'environnement porteur au plan national, régional ou mondial et aux capacités disponibles pour la réalisation d'un objectif stratégique précis.
 - c. Les produits représentent les contributions directes de la FAO aux résultantes. Ils résultent de l'exécution des interventions de la FAO aux niveaux national, régional et mondial, par le recours à des ressources budgétaires et extrabudgétaires.
4. Les objectifs stratégiques de la FAO sont les suivants:
 - a. Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition – utilise cinq indicateurs des ODD 2 et 3 au niveau de l'objectif stratégique pour suivre les progrès accomplis en matière de réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes
 - b. Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables – utilise 12 indicateurs des ODD 2, 6, 14 et 15 pour suivre les progrès en matière de productivité durable, d'adaptation à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, et de conservation des ressources génétiques. Quatre indicateurs des ODD 13, 14 et 15 seront également suivis au niveau de la résultante.
 - c. Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale – utilise neuf indicateurs des ODD 1, 2, 8, 10 et 13 au niveau de l'objectif stratégique et sept indicateurs des ODD 1, 5, 8 et 14 au niveau de la résultante pour mesurer la pauvreté et l'accès aux ressources productives, les revenus et l'emploi décent, ainsi que l'égalité entre les sexes.
 - d. Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces – utilise quatre indicateurs des ODD 2, 12 et 17 au niveau de l'objectif stratégique pour suivre les mesures visant à rendre les systèmes alimentaires plus efficaces et inclusifs, et un indicateur de l'ODD 14, relatif à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, au niveau de la résultante.
 - e. Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise – utilise neuf indicateurs des ODD 1, 2, 11, 13, 15 et 16 au niveau de l'objectif stratégique pour mesurer les progrès accomplis en matière de résilience, de sécurité alimentaire et du nombre de personnes frappées par les catastrophes, et quatre indicateurs des ODD 5 et 13 au niveau de la résultante pour suivre les mesures de réduction des risques au niveau des pays et des ménages.

Principaux faits nouveaux

5. Le Cadre stratégique fait l'objet d'un examen tous les quatre ans³ et, dans ce contexte, l'examen aboutissant à l'établissement du prochain Cadre stratégique débutera en 2020, en vue de la présentation du document final à la Conférence de la FAO, à sa quarante-deuxième session, en 2021⁴. L'examen du Cadre stratégique portera essentiellement sur les aspects suivants: concordance du cadre de résultats avec le Programme 2030, renforcement des synergies et partenariats

² Voir les paragraphes 22 à 26 du document C 2019/3.

³ Textes fondamentaux, volume II, section F. «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats» paragraphe 1.a).

⁴ CL 163/4, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur le processus de consultation lié à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

stratégiques dans le cadre de mécanismes tels que l'Initiative Main dans la main et établissement des domaines prioritaires à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale.

6. Plusieurs initiatives visant le renforcement des capacités institutionnelles de la FAO ont été présentées puis approuvées par le Conseil, à sa cent soixante-troisième session⁵. Les ajustements à apporter et les nouvelles initiatives sont les suivants:
 - a. L'Initiative Main dans la main est une initiative de la FAO fondée sur des éléments concrets, prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci, ayant pour objectif de réduire la pauvreté extrême, d'éliminer la faim, d'améliorer la nutrition, d'accroître la productivité agricole, d'améliorer le niveau de vie des ruraux et de contribuer à la croissance économique mondiale. Il s'agit d'une démarche ambitieuse qui vise à éliminer la pauvreté (ODD 1), la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). L'Initiative Main dans la main fait appel aux moyens les plus sophistiqués, en particulier la modélisation géospatiale et des techniques analytiques avancées, afin de déterminer les meilleures possibilités d'amélioration des conditions de vie des ruraux pauvres, qui constituent la grande majorité des pauvres de la planète, et cela, en augmentant leurs revenus et en réduisant les inégalités et les vulnérabilités qui les affligent. L'Initiative vise en priorité les pays dont les capacités nationales sont très limitées, tout comme l'aide internationale dont ils bénéficient, et ceux où les difficultés d'ordre opérationnel, suite à des crises d'origine naturelle ou humaine notamment, sont les plus grandes. Elle fonctionne sur le principe de l'«appariement», qui consiste à mettre en relation les pays donateurs et les pays bénéficiaires et à les aider à mettre en évidence des déficits d'investissement. L'Initiative repose sur l'établissement de partenariats solides autour de cinq grands axes: i) la coopération intergouvernementale, constituant une base solide pour le multilatéralisme; ii) les organisations internationales; iii) le secteur privé; iv) les universités et autres établissements d'enseignement; et iv) la société civile⁶.
 - b. Un Bureau des petits États insulaires en développement (PEID), des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral (PDSL) coordonnera la mise en œuvre de la vision stratégique définie par les gouvernements avec l'aide de la FAO, afin de garantir la réalisation des objectifs de l'Organisation dans les PEID, les PMA et les PDSL.
 - c. Un nouveau Bureau de l'innovation permettra de consolider et de renforcer l'esprit d'innovation au sein de la FAO, notamment l'innovation au niveau des modes de pensée, des modèles de coopération et des applications (numérisation). Il est indispensable d'accélérer les processus d'innovation dûment évalués et ayant fait leurs preuves et de les transposer à grande échelle afin d'accomplir les ODD. Il importe également de tirer parti des opportunités qui se présentent afin de libérer le monde de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition. En misant sur l'innovation, notamment en établissant le nouveau Bureau de l'innovation dirigé par un Scientifique en chef, la FAO a pour objectif de devenir une organisation plus ouverte, inclusive et souple, produisant des résultats concrets et proposant à ses Membres des solutions axées sur les problèmes dans le cadre d'une collaboration avec ses partenaires.
 - d. Un nouveau Groupe transversal sur la biodiversité va faciliter, coordonner et appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture grâce aux interventions suivantes: 1) aide apportée aux Membres; 2) intégration de la diversité biologique dans l'ensemble des politiques, programmes et activités; 3) promotion de la reconnaissance du rôle de la biodiversité et de ses services écosystémiques dans l'alimentation et l'agriculture; et 4) renforcement de la coordination des travaux de la FAO relatifs à la biodiversité.

⁵ CL 163/REP, paragraphes 6 à 8.

⁶ CL 163/6, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur l'Initiative Main dans la main.

Alignement sur les objectifs de développement durable

7. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit le contexte dans lequel la FAO et ses États Membres œuvreront ensemble à la réalisation des ODD et des cibles spécifiques aux pays. Étant donné que l'alimentation et l'agriculture sont les clés de la réalisation du Programme 2030, la FAO est idéalement placée pour faire office d'intermédiaire capable d'aider tous les pays à atteindre les objectifs du Programme 2030 et tout particulièrement l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté) et l'ODD 2 (éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition).
8. Dans le cadre des défis que pose le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la FAO ne limite pas sa réflexion à ses seules ressources afin de voir comment il serait possible de mieux catalyser l'action de tiers et de conclure des partenariats essentiels avec des acteurs du développement, y compris les organisations ayant leur siège à Rome et d'autres organismes du système des Nations Unies. En outre, l'Organisation est appelée à aider les gouvernements et les institutions régionales et mondiales à faire face à la complexité du nouveau programme en décomposant les tâches qu'ils se sont assignées en problèmes solubles indépendamment les uns des autres.
9. Globalement, les activités de la FAO contribueront à 36 cibles des ODD, mesurées au moyen de 45 indicateurs⁷ uniques des ODD, qui font partie intégrante du cadre de résultats des objectifs stratégiques proposé pour 2018-2021, comme indiqué à la figure 1.



Figure 1: Cibles et indicateurs des ODD inclus dans le cadre de résultats 2018-2021 au niveau des objectifs stratégiques

⁷ Au total, 45 indicateurs distincts ont été retenus pour les différents objectifs stratégiques, et 10 d'entre eux sont utilisés deux fois.

Programmes stratégiques

Les grands domaines d'activité mis en avant dans les programmes sont décrits ci-après:

10. Le programme stratégique 1 vise à établir des liens plus étroits entre les politiques, les programmes et l'investissement de façon à accélérer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à une agriculture et un développement rural durables et tenant compte de la nutrition. L'axe principal est l'instauration d'une meilleure compréhension commune et la création d'une meilleure base de données factuelles sur ce qui, dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, détermine les différentes formes de malnutrition, y compris l'obésité et les maladies chroniques liées au régime alimentaire, ainsi que sur les liens avec les facteurs déterminants du changement climatique et de la biodiversité.
11. Le programme stratégique 2 fait porter les efforts sur le renforcement de l'intégration et du dialogue entre les secteurs et avec les parties prenantes en vue d'accroître durablement la production et la productivité et d'assurer la prise en compte du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches dans le contexte de systèmes alimentaires tenant compte de la parité hommes-femmes et de la nutrition.
12. Le programme stratégique 3 sert une approche large et multisectorielle de la réduction de la pauvreté, tenant compte du rôle que l'agriculture, les ressources naturelles et d'autres secteurs jouent dans le développement. La FAO met l'accent sur les politiques et stratégies en faveur des pauvres aux niveaux national et régional, afin d'atteindre les plus démunis parmi les pauvres, dont les peuples autochtones et d'autres groupes marginalisés, en ciblant un large éventail de moyens d'existence et en s'attaquant aux facteurs transversaux qui contribuent à la pauvreté.
13. Le programme stratégique 4 promeut une plus grande cohérence dans l'approche du développement des systèmes agricoles et alimentaires au moyen d'initiatives conçues pour cibler des enjeux spécifiques des systèmes alimentaires, tels que le renforcement des échanges et de l'investissement, le développement des systèmes alimentaires urbains, l'emploi des jeunes grâce au développement des filières, la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires et l'adoption de l'approche Un monde, une santé pour lutter contre les ravageurs et maladies transfrontières et contre la menace grandissante que constitue la résistance aux antimicrobiens.
14. Le programme stratégique 5 vise à anticiper les principaux types de crise – aléas naturels, menaces pesant sur la filière alimentaire, conflits et crises prolongées – et à y faire face, conformément aux engagements politiques pris au niveau mondial. Il est axé sur plusieurs domaines, l'objectif étant de combler les lacunes recensées dans les interventions visant à réduire la vulnérabilité et de répondre plus efficacement aux demandes formulées par les pays et les communautés.